de notre être est l'ASPIRATION. (P. Leroux.) *La nature de l'homme est composée d'*ASPIRATIONS *infinies, que notre condition présente ne peut satisfaire.* (H. Taine.) *Le grand artiste est une âme généreuse, pleine d'*ASPIRATIONS *et de nobles pressentiments.* (E. Deschanel.) *Mahomet ne fit que couronner l'œuvre de ses ancêtres; en politique comme en religion, il n'a rien inventé, mais il a réalisé avec énergie les* ASPIRATIONS *de son siècle.* (Renan.)

Tant d'*aspirations* vers son Dieu répétées,
Tant de foi dans la mort, tant de vertus jetées
En gage à l'immortalité.....
LAMARTINE.

— Mécan. *Soupape d'aspiration*, Soupape par laquelle le liquide se précipite dans un corps de pompe. ‖ *Tuyau d'aspiration*, Tuyau par lequel le liquide est amené du réservoir à la soupape d'aspiration.

— Mus. Inflexion de voix par laquelle on traîne le son de la note inférieure à la note supérieure. ‖ Défaut du chanteur qui aspire les voyelles et même les consonnes initiales. ‖ Sorte d'agrément sur le clavecin.

— Gramm. Action de prononcer une lettre ou une syllabe en aspirant : *Pour prononcer la syllabe* ha *dans* hache, *il faut une* ASPIRATION. *On entend par* ASPIRATION, *en grammaire, une certaine prononciation forte que l'on donne à une lettre, et qui se fait par* ASPIRATION *et respiration.* (Du Marsais.)

— **Antonyme.** Expiration.

**ASPIRATOIRE** adj. (a-spi-ra-toi-re — rad. *aspirer*). Qui appartient, qui a rapport à l'aspiration : *Un mouvement* ASPIRATOIRE *pousse l'aliment vers le gosier.* (Brill.-Sav.)

**ASPIRÉ, ÉE** (a-spi-ré) part. pass. du v. Aspirer : *L'oxygène* ASPIRÉ *est brûlé dans les poumons et rejeté, en partie combiné avec le carbone. L'eau est* ASPIRÉE *par les végétaux. L'eau* ASPIRÉE *par une pompe exige un travail de pression pour être évacuée.*

— Gramm. Qui est affecté d'aspiration, qui indique une aspiration ou se prononce par aspiration : *Une lettre* ASPIRÉE. *Une voyelle* ASPIRÉE. *Je n'aime point les* h ASPIRÉES, *cela fait mal à la poitrine.* (Volt.) *La langue de l'Iroquois, presque toute* ASPIRÉE, *étonnait l'oreille.* (Chateaub.)

— s. f. Lettre qui a, qui porte une aspiration : *Le grec a, parmi les consonnes, trois* ASPIRÉES, *que nous figurons* ph, ch, th.

**ASPIRER** v. a. ou tr. (a-spi-ré — lat. *aspirare*, même sens; formé de *a* pour *ad*, à, et *spirare*, souffler). Absorber, attirer en faisant le vide ou en diminuant la pression intérieure de l'air : *On a ignoré longtemps pourquoi le piston d'une pompe* ASPIRE *l'eau. Les ventouses* ASPIRENT *le sang contenu dans les vaisseaux.* ‖ Se dit particulièrement de l'action des poumons qui attirent, en se dilatant, l'air ou les gaz ambiants : ASPIRER *l'air frais.* ASPIRER *les émanations insalubres. Votre poitrine haletante* ASPIRE *un air embrasé.* (Lamenn.) *On sent l'impérieux besoin de venir* ASPIRER *ce bon air marin, âpre et vif, qui dilate les veines et fait circuler le sang.* (E. Sue.) *Ma poitrine brûlante se soulève avec effort sans pouvoir* ASPIRER *les parfums subtils de la nuit.* (G. Sand.) *Il* ASPIRAIT *à longs flots l'air libre et pur.* (Alex. Dum.)

Il dit, et vers la terre avidement tourné,
En *aspire* de loin le vent empoisonné.
DELILLE.

Elle écoutait le chant du nocturne pêcheur,
De la brise embaumée *aspirait* la fraîcheur.
LAMARTINE.

— Se dit aussi des corps que, par un mouvement analogue, on attire dans l'intérieur des fosses nasales : *Le chien* ASPIRE *le vent pour découvrir la trace de son maître. Les vapeurs qu'on* ASPIRE *par le nez se rendent dans les poumons. Cela dit, il se leva et* ASPIRA *une forte prise de tabac.* (Balz.) *Le cardinal sourit d'un air étrange en* ASPIRANT *une prise de tabac.* (E. Sue.) ‖ Un poëte a dit *Aspirer la voix de quelqu'un*, pour écouter quelqu'un de très-près et presque bouche à bouche. Cette expression est aussi juste que poétique :

Oui, je vais vous parler, ami, comme autrefois,
Quand, penché sur mon lit, vous *aspiriez ma voix.*
LAMARTINE.

— Par ext. Attirer, faire monter vers soi :

. . . Comme le soleil *aspire* la rosée,
Dans ton sein à jamais absorbe ma pensée.
LAMARTINE.

Cette expression ne serait pas assez juste pour la prose.

— Absol. : ASPIRER *avec force. L'estomac* ASPIRE *et expire, absorbe et exhale.* (Raspail.)

— Fig. Absorber en soi, attirer à soi, se pénétrer de : *Notre âme n'est sortie de Dieu que pour y rentrer; il ne l'a respirée que pour l'*ASPIRER *de nouveau.* (Boss.) *J'avais seize ans, tout mon être* ASPIRAIT *la vie.* (Fr. Soulié.) *Madame Roland* ASPIRAIT, *pour ainsi dire, les connaissances les plus difficiles en les épelant.* (Lamart.)

Lorsque sur le sillon l'oiseau chante à l'aurore,
Le laboureur s'arrête, et le front en sueur,
*Aspire* dans l'air pur un souffle de bonheur.
A. DE MUSSET.

— Gramm. Prononcer de la gorge avec une sorte d'effort : *On doit* ASPIRER *l'h dans les mots* héros, hameau, etc. *Les Espagnols* ASPIRENT *le* j *avec force.*

— v. n. ou intr. Prétendre à, avoir le désir de; est ordinairement suivi de la prépos. *à* : ASPIRER AU *bonheur éternel.* ASPIRER AU *trône.* ASPIRER AUX *dignités*, AUX *honneurs. Il* ASPIRAIT *depuis longtemps* AU *pouvoir. Vous avez tort d'*ASPIRER À *cet emploi. Je n'*ASPIRE *qu'*À *me retirer des affaires. C'est* À *Dieu qu'elle* ASPIRE. (Pasc.) *Un guerrier si redoutable* ASPIRAIT À *la paix.* (Boss.) *La nature intelligente* ASPIRE À *être heureuse.* (Boss.) *Sortez du temps et du changement;* ASPIREZ À *l'éternité.* (Boss.) *On peut* ASPIRER À *tout avec Dieu, pourvu qu'on soit soumis.* (Boss.) *Vous êtes chrétiens, et vous avez promis de mépriser tout ce qui se voit, pour* ASPIRER À *ce qu'on ne voit point.* (Fén.) *Le mieux* AUQUEL *on* ASPIRE *fait qu'on gâte le bien.* (Fén.) *C'est une perfection que de n'*ASPIRER *point* À *être parfait.* (Fén.) *Chrysippe* ASPIRAIT À *se voir un jour deux mille livres de rentes pour tout bien.* (La Bruy.) *Son nom et les services de ses ancêtres lui permettent d'*ASPIRER À *tout.* (Mass.) *C'est en vain qu'on* ASPIRE À *la liberté sans la sauvegarde des lois.* (J.-J. Rouss.) *Tout prince qui* ASPIRE AU *despotisme* ASPIRE À *l'honneur de mourir d'ennui.* (J.-J. Rouss.) *Il s'était flatté de pouvoir* ASPIRER À *une place de l'Académie française.* (Grimm.) *L'homme* ASPIRE À *converser avec des êtres supérieurs à sa nature.* (Portalis.) *Les rois qui* ASPIRENT AU *despotisme détestent l'aristocratie.* (Chateaub.) *Franklin* ASPIRA À *une sorte de perfection humaine.* (Mignet.) *L'homme* ASPIRE À *commander, à être le premier partout et toujours.* (Lamenn.) *Les grandes intelligences* ASPIRENT *sans cesse* À *des connaissances nouvelles.* (Latena.) *Les hommes* ASPIRENT *tous* À *diverses conquêtes; mais la plus digne de leurs vœux est celle dont ils s'occupent le moins, c'est la conquête de la vertu.* (S. Dubay.) *La nature de l'âme est d'*ASPIRER *toujours* AU *bien et* AU *vrai.* (E. Alletz.) *Il a toujours nié qu'il* EÛT ASPIRÉ AU *ministère.* (Ste-Beuve.) *Une république est le meilleur gouvernement et le plus grand bien politique* AUQUEL *les hommes puissent* ASPIRER. (John Adams.) *L'homme est ainsi fait : toujours il* ASPIRE À *ce qu'il n'a pas.* (G. Sand.) *La plupart des jeunes filles qui veulent se marier ressemblent aux esclaves qui* ASPIRENT À *la liberté.* (St-Omer.) *Toujours la femme* ASPIRE À *l'inconnu, qui lui semble seul pouvoir combler ses désirs.* (Mme Romieu.) *Le plus grand bonheur* AUQUEL *on puisse* ASPIRER, *c'est de n'être pas malheureux.* (De Bréhan.) *Le peuple sans guide* ASPIRE *chaque jour* À *des expériences nouvelles.* (Dufaure.) *Les religions* ASPIRENT À *réformer la volonté de l'homme.* (Guizot.) *Les femmes n'*ASPIRENT À *se marier que pour devenir souveraines d'un petit Etat qu'elles appellent leur ménage.* (Proudh.) ASPIRER À *la liberté pour l'Eglise et à la servitude pour ce qui n'est pas elle, c'est entreprendre l'impossible.* (De Montalembert.)

A de plus grands honneurs faut-il qu'un père *aspire ?*
CORNEILLE.

C'est *au* repos d'esprit que nous *aspirons* tous.
BOILEAU.

Je n'*aspire* en effet qu'*à* l'honneur de vous suivre.
RACINE.

Il m'a plu sans peut-être *aspirer à* me plaire.
RACINE.

La mort conduit au jour et j'*aspire au* réveil.
GRESSET.

Nous devions *aspirer à* sa possession
Par amour, par devoir ou par ambition.
CORNEILLE.

— A été employé sans la préposition *à*, mais avec des expressions équivalentes : ASPIRER *trop* HAUT. *J'*ASPIRE JUSQUE-*là. Vous* ASPIREZ OÙ *vous ne pouvez atteindre. L'air spirituel est dans les hommes ce que la régularité des traits est dans les femmes; c'est le genre de beauté* OÙ *les plus vains puissent* ASPIRER. (La Bruy.) *L'homme* ASPIRE *plus* HAUT *qu'il ne peut atteindre.* (Guizot.)

La gloire est le but *où* j'*aspire*. V. HUGO.

‖ A été même employé avec la préposition de : *Elle n'*ASPIRE D'*y arriver que par des moyens qui viennent de Dieu même.* (Pasc.) Inus.

— Absol. Former des vœux, des désirs : *C'est souvent une jouissance en cette vie que de ne pas jouir, d'*ASPIRER, *de soupirer et d'attendre l'heureux moment où l'on verra le céleste époux.* (Boss.)

**S'aspirer**, v. pr. Etre aspiré : *L'air* S'ASPIRE *par la bouche et par le nez.*

— **Syn. Aspirer, prétendre.** On *aspire* à une chose que l'on désire : *C'est une perfection que de n'*ASPIRER *point à être parfait.* (Fén.) *Se rendre digne des places auxquelles on* ASPIRE. (Mass.) On *prétend* à une chose à laquelle on a ou l'on croit avoir des droits : *Il n'y a rien de si élevé à quoi il ne puisse* PRÉTENDRE. (Acad.)

— **Antonymes.** Expirer, pousser son haleine, souffler.

— **Allus. littér. Et monté sur le faîte il aspire à descendre.** Allusion à un vers de Corneille dans sa tragédie de *Cinna*, acte II, scène 1re. Auguste fait part à Cinna et à Maxime de son intention d'abdiquer l'empire :

L'ambition déplaît quand elle est assouvie,
D'une contraire ardeur son ardeur est suivie;
Et comme notre esprit, jusqu'au dernier soupir,
Toujours vers quelque objet pousse quelque désir,
Il se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre,
*Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre.*

Ce beau vers, que Racine faisait admirer à ses enfants, exprime énergiquement la satiété, le dégoût de l'homme parvenu au faîte des honneurs et de la puissance.

« L'orgueil n'est que la forme de l'égoïsme, la passion du néant qui se ramasse en soi et qui veut opprimer tout le reste; l'humilité est la forme de l'amour, la passion de l'être vraiment grand, qui veut se faire petit pour se mieux donner. Aussi Dieu est-il le plus humble des êtres; lui qui est sans égal, a des égaux dans la triplicité de la personnalité divine; lui qui est la hauteur sans mesure, s'est abaissé vers le néant, pour créer l'être, vers l'homme, pour prendre sa nature. C'est de lui, bien plus que de cet empereur romain, que le poëte aurait dû dire :

*Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre.* »
LACORDAIRE.

« Vous avez voulu être de l'Académie. Je sais, monsieur, que vous l'avez bien peu voulu; que jamais cette pensée ne vous fût venue sans les instances de quelques amis moins zélés pour vous peut-être que pour l'Académie, et qui croyaient de son honneur que votre nom parût sur sa liste; que vous ne cédâtes qu'avec peine et ne fûtes prompt qu'à vous retirer... Vous avez bien fait : vouloir être de l'Académie, c'était sans contredit *aspirer à descendre.* »
P.-L. COURIER.

« Un homme comme Bonaparte, soldat, chef d'armée, le premier capitaine du monde, vouloir qu'on l'appelle majesté...! Etre Bonaparte et se faire sire...! *Il aspire à descendre.* »
P.-L. COURIER.

**ASPIS** s. m. (a-spiss — mot gr.). Antiq. anc. Bouclier rond ou oblong que portaient les hoplites.

**ASPIS** ou **CLYPEA**, nom d'un promontoire et d'une ville de l'ancienne Afrique, au S.-E. de Carthage. La ville, fondée par Agathocle, tyran de Sicile, fut prise par les Romains dans la première guerre punique.

**ASPISOME** s. m. (a-spi-so-me — du gr. *aspis*, bouclier; *sôma*, corps). Entom. Genre de coléoptères pentamères malacodermes, voisin des lampyres ou vers luisants, comprenant sept espèces, qui toutes habitent l'Amérique.

**ASPISTE** s. m. (a-spi-ste — du gr. *aspistês*, même sens; formé de *aspis*, bouclier). Antiq. Nom donné aux soldats qui étaient armés d'un bouclier.

— Adject. Erpét. Se dit des serpents dont le corps est couvert de plaques.

**ASPISTÈRE** s. f. (a-spi-stè-re). Bot. Syn. du genre *parmélie.*

**ASPISURE** s. m. (a-spi-zu-re — du gr. *aspis*, bouclier; *oura*, queue). Ichth. Genre de poissons, qui doit être réuni aux acanthures : *L'*ASPISURE *vit dans la mer d'Arabie.* (Lacép.)

**ASPITATE** s. m. (a-spi-ta-te). Entom. Genre de papillons.

**ASPITE** s. m. (a-spi-te — du gr. *aspis*, bouclier). Entom. Genre de diptères tipulaires d'une extrême petitesse.

**ASPIURE** s. f. (a-spi-ure). Techn. Poussière ou débris de charbon de terre.

**ASPIUS** s. m. (a-spi-uss). Ichth. Genre de poissons cyprinoïdes, formé aux dépens des leucisques, et qui renferme l'ablette.

**ASPLE** s. m. (a-sple — de l'allem. *haspel*, dévidoir). Techn. Sorte de cage formée de bâtons ou barreaux de bois disposés parallèlement autour d'un arbre de bois ou de fer, auquel ils sont fixés au moyen de bras, et qui tourne sur des supports. C'est la pièce principale du dévidoir.

— Par ext. On donne quelquefois le nom d'*asple* au dévidoir lui-même, ainsi qu'au tour qui sert à dévider la soie, c'est-à-dire à la tirer des cocons. On dit aussi ASPE.

**ASPLÉNIACÉ, ÉE** adj. (a-splé-ni-a-sé — rad. *asplénie*). Bot. Qui ressemble à l'asplénie. On dit aussi ASPLÉNIOÏDE. ‖ s. f. pl. Tribu de plantes de la famille des fougères, ayant pour type le genre asplénie.

**ASPLÉNIE** s. f. ou **ASPLÉNION, ASPLÉNIUM** s. m. (a-splé-nî, i-on, i-omm — lat. *asplenium*, même sens; tiré du gr. *a* priv.; et *splên, splênos*, rate). Bot. Genre de fougères, très-nombreux en espèces : *L'*ASPLÉNION *a été ainsi nommé à cause des grandes propriétés qu'on lui attribuait autrefois contre les maladies de la rate.* (Mirbel.) ‖ L'asplénie est souvent désignée sous le nom de *doradille.*

— **Encycl.** Le genre *asplénie* présente les caractères suivants : sporanges naissant à la face inférieure des feuilles; sores épars et solitaires sur les nervures secondaires transversales, recouverts d'une indusie membraneuse, continue d'un côté avec la nervure secondaire, et libre du côté de la nervure médiane; feuilles deux ou trois fois pinnatiséquées, roulées en crosse au moment de leur naissance.

Les principales espèces sont l'*asplénie noire*, l'*asplénie rue-de-muraille* et l'*asplénie polytric.*

L'*asplénie* ou *doradille noire* se distingue par des feuilles de 1 à 3 décimètres, à pétiole long, luisant, d'un brun noirâtre dans sa partie inférieure, à limbe triangulaire d'un vert foncé, deux ou trois fois pinnatiséqué, à segments primaires nombreux, lancéolés, aigus, composés de segments secondaires ovales. Les sores couvrent presque toute la face inférieure des lobes des feuilles. Elle croît dans les lieux ombragés et humides, dans les fentes des rochers, sur les vieux murs, et fructifie de mai à octobre. Elle est mucilagineuse et légèrement astringente. On la désigne vulgairement sous le nom de *capillaire noir.*

L'*asplénie* ou *doradille rue-de-muraille* a des feuilles de 5 à 6 centimètres, plus ou moins nombreuses, disposées en touffe, à pétiole vert assez long, à limbe ovale triangulaire, un ou deux fois pinnatiséqué, à segments peu nombreux, obovales ou cunéiformes. Elle fructifie pendant presque toute l'année.

L'*asplénie* ou *doradille polytric* a les feuilles de 1 à 2 décimètres, nombreuses, disposées en touffe, étroites, allongées, atténuées aux deux extrémités, à segments presque égaux, sessiles, ovales, arrondis. Les sores sont disposés en deux rangs sur chaque segment.

**ASPLÉNITE** s. f. (a-splé-ni-te — rad. *asplénie*). Bot. Genre de fougères fossiles analogues à l'asplénie.

**ASPLÉNIUM** s. m. (a-splé-ni-omm). V. ASPLÉNIE.

**ASPONDYLOPHORE** adj. (a-spon-di-lo-fo-re — du gr. *a* priv.; *spondulos*, vertèbre; *phoros*, qui porte). Zool. Qui est dépourvu de vertèbre; syn. de *invertébré.*

**ASPONGOPE** s. m. (a-spon-go-pe — du gr. *a* privat.; *spoggos*, éponge; *pous*, pied). Entom. Genre d'hémiptères pentatomiens de l'Amérique du Sud.

**ASPORDENUS MONS**, montagne escarpée de l'ancienne Asie Mineure, près de Pergame; à son sommet se trouvait un temple consacré à la mère des dieux.

**ASPORE** adj. (a-spo-re — du gr. *a* priv.; *spora*, semence). Bot. Se dit d'une plante qui n'a pas de corpuscules reproducteurs.

**ASPORÈNE** s. m. (a-spo-rè-ne). Entom. Genre de coléoptères pentamères carabiques, voisin des chlénies et des cynthies, et comprenant une seule espèce. On dit aussi ASPORINE.

**Aspramonte** (L'), roman épique italien, qui parut un an après le *Roland furieux*, et dont l'auteur est inconnu. Il se compose de vingt-trois chants, dont quelques-uns ne manquent ni d'intérêt, ni d'agrément. Le sujet est tout chevaleresque. D'un bout à l'autre, ce ne sont que batailles et coups d'épée. Garnier, roi de Carthage, Agolant, Almont, Trojan et plusieurs autres chefs sarrasins viennent attaquer Rome et ensuite la France, à la tête d'une innombrable armée, pour venger la mort de Braïbant, leur roi. Les guerriers africains débarquent en Sicile; ils passent sur le continent, en Calabre, mettent à sac la ville de Rome, traversent l'Italie, et envahissent une partie de la France. Mais la vaillance des paladins français met un terme aux victoires des mécréants, sous les murs d'Aspremont, où combattent Charlemagne, Milon d'Anglante, Aymon de Dordogne, Gautier de Montléon, Salomon de Bretagne et autres preux de la chrétienté. La mort du roi Trojan, la défaite définitive des Sarrasins et le mariage du jeune Roland avec Alde la Belle, forment le dénoûment.

Il est à regretter que l'auteur de ce poëme soit resté inconnu. Il n'a pas imité le *Roland furieux;* le style de son roman est sans doute inférieur à celui du poëme de l'Arioste, mais il porte des traits de famille, c'est-à-dire cette empreinte d'une époque qui caractérise toute œuvre d'art. On trouve aussi de l'esprit dans sa narration, ce qui ne gâte pas la fiction. L'*Aspramonte* fut imprimé à Milan (1516) et à Venise (1523 et 1594).

**ASPRE** adj. (a-spre — du lat. *asper*, rude). Ancienne orthographe du mot *âpre.*

**ASPRE** s. m. (a-spre). Métrol. Petite monnaie d'argent usitée en Turquie, et dont la valeur varie selon les localités : *L'*ASPRE *de Tripoli vaut deux centimes et demi, celui de Constantinople trois centimes, celui d'Alger huit centimes, et celui de Tunis seize centimes. Pour dix* ASPRES, *un Turc se donnerait une entaille.* (Montaigne.) *Il passait là des Turcs, dont toute la défroque ne valait pas un* ASPRE, *et qu'on eût pris pour des princes déguisés.* (Th. Gaut.) Tamerlan étant un jour au bain, entouré de ses courtisans et accompagné de son poëte favori, le prince se plaisait à leur adresser des questions embarrassantes : « Combien m'estimes-tu? demanda-t-il au poëte, qui avait acquis son franc parler à la cour du conquérant. — Trente *aspres*, répondit celui-ci avec un grand sérieux. — Eh quoi! s'écria le conquérant, la serviette que je tiens à la main les vaut. — Mais c'est aussi en comptant la serviette, ajouta le poëte. » Tamerlan ne put s'empêcher de rire de cette saillie.

**ASPRE** ou **ASPER** (Constant-Ghilain-Charles VAN HOOBROUCK, baron D'), général autrichien, d'origine belge, né à Gand en 1754, mort en 1809, se signala pendant les campagnes de 1796, 1798, 1799 et 1800 en Italie, fut élevé au grade de général d'infanterie après la bataille d'Essling, et mourut d'une blessure reçue à la bataille de Wagram. ‖ Un de ses frères, Van Hoobrouck de Tévalle, colonel d'un régiment de hussards, et cité également comme l'un des plus braves officiers de l'armée autrichienne, mourut à Liége, en 1802. ‖ ASPRE (Constantin, baron D'), feld-maréchal autrichien, de la même famille que les précédents, né à Bruxelles en 1789, mort en 1850, servit longtemps en Italie, contribua au gain de la bataille de Novare, en 1849, et prit ensuite d'assaut la ville de Livourne.



**ASPRÈDE** s. m. (a-sprè-de). Ichth. Genre de poissons, voisin des silures, et comprenant cinq espèces, qui vivent dans les eaux douces de la Guyane.

**ASPRÉE** s. m. (a-spré). Zooph. Genre de polypiers membraneux, foliacés et composés de cellules.

**ASPRÈLE** ou **ASPRELLE** s. f. (a-sprè-le). Bot. Syn. de *Prêle.*

**ASPREMONT** (D'), vicomte d'Orthez. V. ORTHEZ.

**ASPREMONT** (François DE LA MOTHE-VILLEBERT, vicomte D'), général français, né vers le commencement du XVIIe siècle, mort en 1678. Il se voua, comme Vauban, à la guerre des siéges, figura honorablement dans toutes les actions militaires de son temps; fut blessé aux siéges de Condé, de Valenciennes et de Gravelines; fit accepter un plan pour l'agrandissement de la place et du port de Toulon, et mourut au moment de l'exécuter, épuisé par ses fatigues pendant les guerres d'Espagne.

**ASPRES-LES-VEYNES**, ch.-lieu de cant. (Hautes-Alpes), sur le Ruech; arrond. de Gap; pop. aggl. 673 hab. — pop. tot. 745 hab.

**ASPRET, ETTE** adj. (a-sprè, è-te — rad. *aspre*). Un peu âpre. Vieux mot.

**ASPRIÈRES**, ch.-lieu de cant. (Aveyron); arrond. de Villefranche; pop. aggl. 420 hab. — pop. tot. 1,656 hab.; mines de zinc et de plomb.

**ASPROMONTE**, montagne du royaume d'Italie, dans la Calabre ultérieure Ire, à 25 kilom. N.-E. de Reggio. Le 29 août 1862, Garibaldi, à la tête d'une poignée d'hommes déterminés, s'était retranché sur cette montagne, lorsqu'il fut attaqué par le colonel Pallavicini, qui commandait un corps de bersaglieri. Après une escarmouche de courte durée, Garibaldi, blessé à la jambe, fut fait prisonnier avec tous les siens. V. l'article suivant.

**ASPROMONTE** (COMBAT D'). A la suite de l'affaire de Sarnico (mai 1862), où le gouvernement italien avait déjoué les projets des Garibaldiens sur la Vénétie, Garibaldi, qui était en Lombardie, et qui jouissait alors du plus haut degré de popularité auquel il soit donné à un simple citoyen d'atteindre, offrit de renoncer à toute expédition aventureuse, pourvu que la guerre nationale contre l'Autriche fût reprise sur-le-champ. N'ayant rien pu obtenir en ce sens du ministère Ratazzi, que des voix éloquentes accusaient d'ailleurs au Parlement de ne pas vouloir donner Rome à l'Italie, Garibaldi, déçu dans la réalisation de ses plus chères espérances, fatigué d'une inaction pleine d'anxiété et de doute, et conseillé aussi par ses amis, résolut secrètement de trancher d'un seul coup le nœud de la question romaine. Il pensa qu'en se dirigeant vers Rome à la tête de ses volontaires, il verrait l'Italie entière marcher à sa suite, et que cet imposant soulèvement d'une grande nation rendrait impossible toute résistance du corps d'armée français qui gardait le Vatican. Rendre Rome à l'Italie était à ses yeux l'achèvement de sa mission émancipatrice. Toute tentative de cette nature étant désormais impossible dans le nord, il choisit habilement la Sicile pour point de réunion et pour point de départ. C'était là, en effet, qu'il avait jadis commencé par d'éclatants succès la délivrance du royaume de Naples; là, il était sûr de trouver une population enthousiaste, échappant presque par l'éloignement et par les habitudes à l'action du gouvernement, et il pouvait jusqu'à un certain point, compter sur le concours du préfet, qui lui était dévoué.

Plein de cette idée, et après avoir pris ses dispositions, Garibaldi partit subitement pour Caprera; mais, à peine avait-il touché son île, qu'il en repartait pour Palerme, où devait avoir lieu, le 28 juin, un tir national présidé par le prince royal. L'inquiétude que la présence de Garibaldi avait d'abord causée à Turin se dissipa lorsqu'on apprit qu'il accompagnait partout l'héritier du trône, s'effaçant derrière lui et prêchant la concorde. Mais bientôt l'ancien dictateur laissa percer ses préoccupations et son ressentiment contre le gouvernement français, dont les troupes mettaient obstacle à ce que l'Italie eût sa véritable capitale. Accompagné de son ami, le marquis Georges Pallavicino, préfet de Palerme, il visitait les établissements d'utilité publique, recevait des suppliques et des députations, et prononçait des discours où il attaquait avec une véhémence extrême l'empereur Napoléon. Les populations l'accueillaient avec enthousiasme; une vieille femme s'approchait de lui et lui présentait ses deux fils : « Je n'ai qu'eux, disait-elle, je vous les donne. » Cette attitude émut le parlement et le ministère; le préfet de Palerme fut révoqué pour avoir autorisé de sa présence des discours de nature à troubler les relations de l'Italie avec la France; il fut remplacé par le général Cugia, investi en outre des pouvoirs civils et militaires pour toute la Sicile.

Après le départ des princes pour Naples, Garibaldi redoubla de colère dans ses discours, qui mettaient le feu à toute l'Italie. Tandis que M. Ratazzi lançait au nom du roi une proclamation (3 août) destinée à conjurer les périls du moment, et que l'armée française à Rome se tenait sur ses gardes, Garibaldi, suivi de quelques centaines de jeunes gens, s'emparait des deux cents fusils de la garde nationale de Corleone, se retirait avec sa petite troupe dans les bois de Ficuzza, et après avoir arboré la devise : *Roma o morte!* (Rome ou la mort!), il lui adressait son ordre du jour : « Vous êtes accourus le sourire sur les lèvres, la joie au front, au banquet des batailles; vous avez senti la honte que l'occupation de Rome fait peser sur vos fronts, et vous voulez la faire disparaître. » Désavoué au nom de l'Italie par ses anciens lieutenants, Bixio, Médici, etc., ainsi qu'il allait bientôt l'être par Kossuth et Klapka au nom des Hongrois, qu'il avait aussi appelés à la rescousse, il fut rejoint par les députés Nicotera et Miceli, par une partie de la jeunesse de Sicile, par une foule de très-jeunes gens, presque des collégiens, venus de la haute Italie, et aussi par un certain nombre d'émigrés de divers pays. Cette troupe (4,000 hommes au plus) se dirigea vers le centre de l'île, partagée en trois colonnes, commandées par le colonel Bentivegno, le lieutenant-colonel Tresselle et par Garibaldi lui-même.

Sur ces entrefaites, le ministère avait proclamé l'état de siége en Sicile et à Naples, et confié la répression du mouvement à des chefs habiles et énergiques. Le général Ricotti, envoyé avec du renfort en Sicile, fut chargé de surveiller et d'envelopper les volontaires garibaldiens, sous la direction du général Cugia. Le général Cialdini fut mis à la disposition du général La Marmora, si Garibaldi parvenait à passer sur le continent. La flotte italienne croisa dans les eaux siciliennes et napolitaines et arrêta les expéditions de volontaires.

Dans sa marche pénible à travers la Sicile, le corps garibaldien fut bientôt cerné par les troupes du général Ricotti, qui voulait l'isoler et le dissoudre amicalement, et sans en venir aux mains. Grâce à ces ménagements extrêmes, grâce aussi à d'habiles manœuvres et à des marches savantes, l'illustre aventurier réussit à passer au milieu des baïonnettes du général Mella et à se jeter dans Catane. Là, il adressa de nouveau une proclamation aux Italiens : « A Rome! dit-il, levez-vous, braves de 48 et de 49! Sus, jeunesse ardente de 59 et de 60! Accourez à la croisade sainte! Je suis résolu à entrer dans Rome vainqueur, ou à périr sous ses murs. »

Le 25 août, Garibaldi, entouré par l'armée de Ricotti, bloqué par deux frégates italiennes, se saisit d'un bateau à vapeur de la compagnie postale italienne, se jette à bord avec un mille ou douze cents de ses compagnons, et, presque sous les yeux des deux frégates, passe la mer et aborde à la pointe du cap de Spartivento, près de Melito, tandis que Ricotti désarmait le reste des volontaires qui n'avaient pu s'embarquer avec leur chef.

En Calabre, Cialdini avait pris d'excellentes dispositions militaires, décidé qu'il était à repousser une attaque des volontaires avec moins de ménagements qu'on ne leur en avait montré en Sicile. Garibaldi, qui avait auprès de lui ses lieutenants Nullo, Cattabene, Cairoli, Corte, Guastalla, etc., et son fils Menotti, ne vit arriver que cinq à six cents nouveaux volontaires. Il tenta, avec le peu de monde qu'il avait, de surprendre Reggio; mais on était en force pour le recevoir. Il n'eut plus qu'à se jeter au nord-ouest, dans les montagnes, à travers l'épaisseur du plateau à peu près désert d'Aspromonte, avec seize à dix-sept cents hommes. Le colonel Pallavicini, à la tête de deux mille quatre cents hommes, formés de bersaglieri et de troupes de ligne, fut envoyé contre lui avec l'ordre précis de lui faire poser les armes, même au moyen d'un combat. En arrière, Cialdini avait échelonné les troupes des généraux Revel et Vialardi, qui fermaient tout passage; sur les côtes, le contre-amiral Albini croisait avec la flotte italienne.

Garibaldi était arrivé, après de grandes difficultés, au milieu du plateau désert qui couronne le massif d'Aspromonte. Il avait pour quartier général quelques cabanes en ruine près d'un bois. Le 28 août, le colonel Pallavicini avait commencé à gravir les hauteurs. Le 29 au matin, il divisa ses forces en trois colonnes, pour attaquer Garibaldi de front et lui couper la retraite en tournant le plateau. Garibaldi leva son camp et se dirigea vers le bois. Il n'avait pas d'espoir de résister et peu de chance de se dérober. Les bersaglieri arrivèrent à portée. Garibaldi arrêta les siens, résolu d'abord à ne point faire feu; il commanda la halte et le repos. Pallavicini avait donné l'ordre d'avancer. On hésita de part et d'autre. Garibaldi jeta encore le cri de ne point faire feu; quelques coups cependant partirent du côté des troupes régulières d'abord, puis du côté des volontaires. Un officier italien arriva au milieu des balles, en parlementaire. Garibaldi, irrité, le fit désarmer. Le feu continua; il y eut douze morts et une cinquantaine de blessés; Garibaldi fut atteint d'une balle morte à la cuisse, et d'une balle vive au pied droit. Les bersaglieri se précipitèrent; les deux troupes furent bientôt mêlées au milieu d'une vive émotion, qui se manifesta par des reproches, des embrassements et des poignées de main. Garibaldi, assis au pied d'un arbre et fumant un cigare pendant qu'on pansait sa blessure, fut ensuite transporté par ses volontaires et accompagné par les troupes jusqu'à Scylla. Là, Garibaldi ayant demandé à être embarqué sur un bâtiment anglais, le général Cialdini lui annonça qu'il avait l'ordre de le faire embarquer sur un bâtiment italien pour le conduire à la Spezzia, et que ses lieutenants et ses soldats étaient prisonniers de guerre. Garibaldi arriva le 2 septembre à la Spezzia, souffrant cruellement de sa blessure.

Un profonde et douloureuse commotion se fit sentir dans le monde civilisé lorsqu'on apprit que Garibaldi avait été frappé par une balle italienne. Il avait été imprudent sans doute, téméraire peut-être, mais coupable, lui qui avait écrit sur ses drapeaux : ITALIE ET VICTOR-EMMANUEL! C'est ce qui fut fort bien exprimé par M. Durando, ministre des affaires étrangères, dans sa note diplomatique du 8 octobre : « La loi l'a emporté, mais le mot d'ordre des volontaires a été cette fois plus impérieux que jamais. La nation tout entière réclame sa capitale. Le problème a pu changer de face, mais l'urgence d'une solution n'a fait que devenir plus puissante. » Aussi, le 15 septembre, le roi, par l'organe de M. Ratazzi, avait-il déjà prononcé, en faveur de Garibaldi, une amnistie qui fut ensuite étendue à tous ses compagnons. Ainsi, le sang versé par le grand patriote ne le fut pas inutilement, puisqu'il eut pour résultat l'affirmation plus énergique des droits de l'Italie sur Rome. D'autre part, il fallait que force restât à la loi; et le gouvernement italien, énergique contre les impatiences exaltées, clément après la victoire de la loi, a prouvé aux populations de l'Italie méridionale et à l'Europe, que le jeune royaume d'Italie est assis sur des bases inébranlables : la liberté et le respect des lois.

**ASPRO-POTAMO**, fleuve de la Turquie d'Europe, qui se jette dans la mer Ionienne, après un cours de 225 kilom. C'est l'Achéloüs des anciens.

**ASPULL** (Georges), célèbre pianiste anglais, né à Manchester en 1813, mort en 1832. Dès l'enfance, il émerveilla les maîtres par le brillant et le fini de son jeu. Rossini dit un jour de lui, qu'il était *la créature la plus extraordinaire de l'Europe.* Cet éminent artiste mourut à 18 ans. Il a laissé quelques compositions.

**ASQUE** s. m. (a-ske). Arachn. Genre d'acariens voisin des cheylètes.

**ASQUINI** (Basile), littérateur italien, né à Udine en 1682, mort en 1745. Il entra dans les ordres et professa les belles-lettres à Lodi et à Bologne. Entre autres écrits estimés, il a laissé une biographie des *Hommes illustres du Frioul*, publiée à Venise, en 1735.

**ASQUINI** (Fabien, comte), agronome italien, né à Udine en 1726, mort en 1818. Il introduisit dans son pays natal la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie, fit faire les plus grands progrès à l'agriculture et répandit en Italie l'usage de la pomme de terre. Les services qu'il avait rendus furent récompensés d'une manière éclatante par une exemption perpétuelle d'impôts, qui lui fut accordée par le sénat de Venise, et continuée par Napoléon et l'empereur François. On a de lui quelques travaux intéressants sur la culture de la vigne et autres questions agronomiques.

**ASSABIN.** Myth. éthiop. Dieu qui préside à la récolte du cinnamome.

**ASSABLÉ, ÉE** (a-sa-blé), part. pass. du v. Assabler : *Rivière* ASSABLÉE.

**ASSABLEMENT** s. m. (a-sa-ble-man — rad. *assabler*). Action d'assabler; résultat de cette action. ‖ On dit mieux *ensablement.*

**ASSABLER** v. a. ou tr. (a-sa-blé — rad. *sable*). Remplir de sable, combler avec du sable : ASSABLER *un port.* ‖ On dit mieux *ensabler.*

— Pêch. Tendre sur un fond de sable : ASSABLER *des filets.*

**S'assabler**, v. pr. S'échouer sur le sable : *Un vaisseau qui s'est* ASSABLÉ.

**ASSA-DOUX** s. m. (ass-sa-dou — traduction des mots latins *assa dulcis*). Résine benjoin. On dit aussi *assa-dulcis.*

**ASSAF**, nom donné par les musulmans à un personnage qu'ils supposent avoir été le premier vizir de Salomon, qu'ils appellent lui-même le sultan Souleïman. Assaf partage avec son maître les honneurs de la légende et de la tradition orientales; les musulmans attribuent à Assaf une sagesse incomparable et en font le type du vizir parfait. D'après leur récit, les grandes qualités d'Assaf se révélèrent lorsque Salomon perdit son anneau magique. Dans les Psaumes de David, il y a quelques morceaux dédiés à Assaf, qui était, pour nous servir de l'expression naïve de d'Herbelot, le *maître de chapelle* du roi juif. Aujourd'hui, Assaf est devenu, pour les Arabes, les Persans et les Turcs, le modèle presque banal auquel ils comparent invariablement tout haut fonctionnaire, comme on le voit dans les premiers vers d'un *ghazel*, dans lequel Nabi, poëte turc, prend congé d'un pacha : « Adieu, pacha *aussi sage qu'Assaf*, le premier, le plus grand entre tes pairs, le directeur du domaine de l'élévation, etc. »

**ASSAF.** Myth. arab. Idole adorée par les Arabes coraïschites.

**ASSAFITE** adj. et s. (ass-sa-fi-te — rad. *Assaf*). Adorateur d'Assaf.

**ASSA-FŒTIDA** ou **ASA-FŒTIDA** s. f. (ass-sa-fé-ti-da — du persan *asa*, résine, et du lat. *fœtida*, fétide). Suc résineux qui découle de la *ferula assa-fœtida*, plante de la famille des ombellifères, qui croît dans la Perse et dans l'Indoustan : *Les Romains employaient l'*ASSA-FŒTIDA *comme assaisonnement. L'*ASSA-FŒTIDA *est employée en médecine comme antispasmodique. L'*ASSA-FŒTIDA, *qui pour nous est si repoussante, est pour les habitants de la Perse un condiment extrêmement recherché.* (Richerand.) *Les Romains assaisonnaient les faisans avec de l'*ASSA-FŒTIDA. ‖ Quelques écrivains spéciaux font ce mot masculin.

— **Encycl.** L'*assa-fœtida* se récolte en automne, époque où la plante a acquis son entier développement; à cet effet, on coupe la racine au collet; il en sort bientôt un suc blanc, épais, crémeux, qui ne tarde pas à s'épaissir et à prendre une teinte jaune rougeâtre. L'*assa-fœtida* du commerce est en masses amorphes, de peu de consistance, d'un brun chocolat, parsemées de larmes solides, brunes à l'extérieur, blanches en dedans, mais acquérant bientôt, lorsqu'elles sont exposées à l'air, une teinte rose ou vineuse. Cette gomme-résine a une odeur alliacée très-fétide, une saveur âcre et amère, et une densité de 1,327 environ; elle fond par l'action de la chaleur, brûle à l'air, se dissout incomplétement dans l'eau ou l'alcool, et assez bien dans l'acide acétique étendu, ainsi que dans le lait. L'*assa-fœtida* est composée de résine, 65; bassorine, 11; gomme, 19; huile volatile, 3; sels divers et impuretés, 2. Ce médicament s'administre à l'intérieur, en électuaire ou en solution, dans une eau gommeuse ou dans du lait; on peut aussi le dissoudre dans l'alcool ou le vinaigre. On en fait des électuaires, des nouets, des breuvages et des lavements. L'*assa-fœtida* à l'état de suc est, dit-on, irritante et peut produire la rubéfaction de la peau; celle du commerce l'est fort peu : elle excite cependant la muqueuse de la bouche et provoque la salivation; dans le tube digestif, elle facilite la digestion stomacale et dissipe les flatuosités intestinales. Elle produit peu d'excitation générale, agit d'une manière spéciale sur les nerfs, dont elle régularise les fonctions; aussi, est-ce un des antispasmodiques dont l'effet se produit le plus constamment. Ce médicament s'administre à l'intérieur contre l'inappétence et les perversions du goût pour combattre les accidents variés de l'hystérie, contre la danse de Saint-Guy, la nymphomanie, la paralysie lombaire, l'épilepsie, le tétanos, ainsi que contre les coliques vermineuses, le catarrhe bronchique, les convulsions des enfants, la chlorose, etc. Associé au camphre, au quinquina, à l'éther, il est indiqué contre les accidents nerveux des maladies putrides des ruminants. A l'extérieur, c'est un bon topique pour les ulcères, les engorgements indolents, etc. L'*assa-fœtida* est ordinairement associée à d'autres médicaments tels que valériane, camphre, scille, digitale, nitrate de potasse, ipécacuanha, belladone, etc. On l'administre sous forme de pilules, d'émulsion (5 gr. d'*assa-fœtida* dans 500 gr. d'eau), de potion (*assa-fœtida* 1 gr., sirop de fleur d'oranger 30 gr., eau distillée de valériane 100 gr., jaune d'œuf 1/2), de teinture alcoolique (*assa-fœtida* 1 partie, alcool à 31 degrés 4 p.), de teinture éthérée (*assa-fœtida* 1 p., éther sulfurique 4 p.), de lavement (*assa-fœtida* 2 à 5 gr., jaune d'œuf 1).

L'*assa-fœtida* a reçu chez nous, à cause de son odeur forte et repoussante, le nom de *stercus diaboli* (fiente du diable). Elle est nommée, par les Orientaux, *délices des dieux;* ils en font un usage à peu près habituel; ils l'emploient comme assaisonnement, et en frottent même, dit-on, les bords des verres dans lesquels ils boivent, pour donner au liquide qui y est contenu plus de goût et de parfum. L'*assa-fœtida* était également très-estimée des Romains.

**ASSAGI, IE** (ass-sa-ji) part. pass. du v. Assagir : *Enfant* ASSAGI.

**ASSAGIR** v. a. ou tr. (ass-sa-jir — rad. *sage*). Vieux mot, qui signifiait rendre sage : *Il nous fault abestir pour nous* ASSAGIR. (Montaig.) *O folle, orgueilleuse fortune, comme tes soudains exploits m'*ASSAGISSOIENT! (Chastellain.)

— Quelques écrivains de nos jours ont essayé de rajeunir ce mot, très-expressif : *Cette tête, que ces cheveux qui tombent n'*ASSAGISSENT *point, est tout aussi folle qu'elle était lorsque je te donnai l'être, fille aînée de mes illusions, doux fruit de mes mystérieuses amours avec ma première solitude.* (Chateaub.) *Je le calmai de la voix, je le caressai de la main, afin de l'*ASSAGIR *et de ménager ses forces pour cette rude journée.* (E. Sue.)

— V. n. ou intr. Devenir sage : *Vieillir n'est pas* ASSAGIR *ni quitter les vices, mais seulement les changer en pires.* (Charron.)

**S'assagir**, v. pr. Devenir sage : *J'étudiai, jeune, pour l'ostentation; depuis, un peu pour m'*ASSAGIR. (Montaig.)

**ASSAGISSEMENT** s. m. (ass-sa-ji-se-man — rad. *assagir*). Action de rendre sage ou de devenir sage. Vieux mot.

**ASSAI** adv. (ass-saï — mot ital., qui signif. beaucoup). Mus. Terme qui se joint comme augmentatif à un autre, indiquant le mouvement d'un air : *Presto assai*, fort vite ; *largo assai*, très-lent.

**ASSAILLANT** (a-sa-llan, *ll* mll.) part. prés. du v. Assaillir : *Il déconcerta l'ennemi en l'*ASSAILLANT *à la fois sur trois points différents.*

**ASSAILLANT, ANTE** adj. (a-sa-llan, ante; *ll* mll. — rad. *assaillir*). Qui assaille, qui attaque, qui prend l'initiative du combat : *L'armée* ASSAILLANTE. *Les forces* ASSAILLANTES.

— s. m. Celui qui assaille, qui attaque l'ennemi ou ses positions : *Les* ASSAILLANTS *furent repoussés jusque dans leurs tranchées.* (Acad.) *Cela ne faisait que redoubler l'ardeur des* ASSAILLANTS. (D'Ablanc.) *Audacieux de front, mais sans courage au cœur, il parada dans les rangs des* ASSAILLANTS. (Lamart.) *Chaque coup tuait ou blessait un* ASSAILLANT. (Balz.)

. . . . . . . . . Un guerrier si vaillant
N'eût jamais succombé sous un tel *assaillant.*
CORNEILLE.

— Collectiv. Ensemble des troupes assaillantes : *L'*ASSAILLANT *fut vigoureusement repoussé. Dans la guerre offensive, l'*ASSAILLANT *qui a l'avantage ne doit jamais accorder de temps à l'ennemi.* (Gén. Bardin.)

— Se disait ancienn. de celui qui, dans un tournoi, combattait contre le tenant : *L'*ASSAILLANT *et le tenant.*

— Par anal. Celui qui, par ses discours, par ses écrits ou par ses menées cherche à dénigrer quelqu'un, à lui nuire ou à triompher de lui : *Cet avocat, ce journaliste ne s'attendait pas à trouver un si rude* ASSAILLANT. *La société est debout; elle survivra, elle prospérera : tous les bons citoyens réuniront leurs efforts pour la défendre, quels que soient les* ASSAILLANTS. (Ch. Dupin.)

— **Antonymes**. Champion, défenseur, souteneur, tenant. — Insulté, offensé, provoqué.

**ASSAILLEUR** s. m. (a-sa-lleur, *ll* mll. — rad. *assaillir*). S'est dit autref. pour *assaillant :*

*L'assailleur*, bien souvent, vaut moins que l'assailli.
RONSARD.

**ASSAILLI** (a-sa-lli, *ll* mll.) part. pass. du v. Assailli, Attaqué vivement : *Etre* ASSAILLI *par des voleurs. Dès le point du jour, notre corps d'armée fut* ASSAILLI *par l'ennemi. Le camp est* ASSAILLI *du côté du couchant.* (Chateaub.) *La France*, ASSAILLIE *de tous côtés, sut échapper aux plus urgentes nécessités.* (Thiers.)

Dans la sombre épaisseur de ces profonds taillis,
Où bientôt, sans retour, ils seront *assaillis.*
VOLTAIRE.

— Par anal., au propre et au fig. Exposé, livré à, tourmenté par : *Etre* ASSAILLI *par un orage, une tempête. Etre* ASSAILLI *par plusieurs malheurs. Nous fûmes* ASSAILLIS *par une grêle de pierres.* (Acad.) *Elle a mis fin aux plus grands périls dont une âme chrétienne puisse être* ASSAILLIE. (Boss.) *A l'entrée du canal de Mozambique, nous fûmes assaillis par un vent épouvantable.* (B. de St-P.) *Je fus* ASSAILLI *par un songe sinistre.* (X. de Maistre.)

D'un trouble si confus, mon esprit *assailli*
Se confesse coupable ; et qui craint a failli.
ROTROU.

Le mont même, le mont *assailli* par le temps,
Du poids de ses débris écrase la vallée.
BAOUR-LORMIAN.

— Substantiv. Personne assaillie :

L'assailleur, bien souvent, vaut moins que l'*assailli.*
RONSARD.

***ASSAILLIR** v. a. ou tr. (a-sa-llir, *ll* mll. — du lat. *ad*, vers, contre; *salire*, sauter — *J'assaille, nous assaillons; j'assaillais, nous assaillions; j'assaillis, nous asssaillîmes; j'assaillirai, nous assaillirons; j'assaillirais, nous assaillirions; assaille, assaillons, assaillez; que j'assaille, que nous assaillions; que j'assaillisse, que nous assaillissions; assaillant, assailli.* — La forme *j'assaus, tu assaus, il assaut*, autrefois usitée pour le présent de l'indicatif, n'était pas moins régulière et était beaucoup moins désagréable à l'oreille :

Un jour, qui n'est pas loin, elle (l'Eglise), verra [tombée
La troupe qui l'*assaut* et la veut mettre bas.
MALHERBE.

Massillon a dit *assaillissent* au lieu d'*assaillent*, à la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif : *Toutes les douleurs qui vous* ASSAILLISSENT *en cette vie*...La forme régulière est suffisamment désagréable, sans qu'il faille recourir à ce barbarisme.) Attaquer en s'avançant vivement, en se précipitant : ASSAILLIR *un corps de troupes.* ASSAILLIR *un camp. Des voleurs l'avaient* ASSAILLI *en plein jour. A peine avais-je tourné la rue, que trois hommes m'*ASSAILLIRENT. (Le Sage.) *Au lieu d'*ASSAILLIR *Moscou, les généraux polonais se contentèrent d'en faire le blocus.* (Mérimée.) *Les trois divisions, chargées d'*ASSAILLIR *par plusieurs points le camp, l'enlevèrent avec une valeur digne de l'ancienne armée d'Italie.* (Thiers.) *Mélas, demeuré un peu en arrière avec le reste de l'armée, devait* ASSAILLIR *notre droite.* (Thiers.) *Les grenadiers français qui escaladèrent les rochers de Mahon, le lendemain, ne purent pas de sang-froid gravir ce roc, qu'ils* AVAIENT ASSAILLI *sous le feu de l'ennemi.* (Fourier.)

— Par ext. Importuner, harceler : *Ses créanciers l'*ASSAILLAIENT *de tous côtés. Des importuns m'*ASSAILLENT *jusque dans mon cabinet de travail. Une nuée de solliciteurs* ASSAILLIRENT *le nouveau gouvernement. Tous les autres créanciers, que je ne pouvais tenir en respect, vinrent m'*ASSAILLIR. (G. Sand.)

— Agacer, faire des entreprises amoureuses :

Un moine noir a, par dévotion,
Saisi le tout, quand j'*assaillais* Marton.
VOLTAIRE.

— Par anal. Fondre sur, en parlant de certains inconvénients matériels, pénibles à supporter : *L'orage nous* ASSAILLIT *au sortir de la ville. Une furieuse tempête nous* ASSAILLIT. (Acad.) *Les pluies froides ne viendront-elles pas* ASSAILLIR *nos vignes et nos mûriers?* (B. de St-P.) *Les vagues* ASSAILLAIENT *les murs du château.* (Balz.)

— S'emploie aussi en parlant des inconvénients moraux et des tentations : *Les chagrins, les malheurs* ASSAILLENT *l'homme à tous les âges. Jamais tentation plus dangereuse n'*ASSAILLIT *mon cœur.* (Acad.) *Toutes les douleurs qui nous* ASSAILLENT *en cette vie sont des épreuves que Dieu nous envoie.* (Mass.) *Comment pourrez-vous, sans l'aide de Dieu, vous défendre contre les tentations qui viendront* ASSAILLIR *votre cœur?* (Fleury.) *Mille mouvements contraires m'*ASSAILLIRENT *à la fois.* (J.-J. Rouss.) *Mille désagréables pensées vinrent m'*ASSAILLIR. (Le Sage.) *Lorsque l'homme fut jeté faible et nu à la surface du globe, les maux l'*ASSAILLIRENT *de toutes parts.* (Cuvier.) *A Paris, tout vous* ASSAILLE : *les appétits y sont incessamment sollicités.* (Balz.) *Les malheurs et les contrariétés se tiennent par la main pour nous* ASSAILLIR *sans relâche au milieu de nos mauvaises veines.* (G. Sand.) *L'impression fut si vive et si triste, que des idées de suicide m'*ASSAILLIRENT *avec force.* (Lamart.) *Les épigrammes commencèrent dès lors à l'*ASSAILLIR. (Ste-Beuve.)

C'est le doute que j'ai qu'un malheur ne m'*assaille.*
MALHERBE.

Comment se peut un pauvre cœur défendre,
Quand deux beaux yeux le viennent *assaillir?*
CH. D'ORLÉANS.

Les pensers qui l'*assaillent*,
Sans repos le travaillent. DESPORTES.

**S'assaillir**, v. pr. S'attaquer vivement et vigoureusement : *Les compagnies* S'ASSAILLAIENT *et se poursuivaient dans les diverses provinces.* (Barante.) *Quant au groupe de chevaux et de cavaliers qui* S'ASSAILLENT, *il a la turbulence farouche que Delacroix sait donner aux scènes de ce genre.* (Th. Gaut.)

— **Syn. Assaillir, attaquer.** *Attaquer*, c'est commencer le combat : *Vous voulez* ATTAQUER *une nation redoutable par le nombre de ses soldats et de ses vaisseaux.* (Barthél.) *Assaillir*, c'est attaquer vivement et vigoureusement : *A peine avais-je tourné la rue, que trois hommes m'*ASSAILLIRENT. (Le Sage.)

— **Antonymes.** Défendre, parer les coups, résister, riposter, soutenir.

**ASSAINI, IE** (a-sè-ni) part. pass. du v. Assainir : *Depuis le desséchement des étangs et des marais, la contrée est tout à fait* ASSAINIE.

**ASSAINIR** v. a. ou tr. (a-sè-nir — rad. *sain*). Rendre sain ou plus sain : ASSAINIR *une contrée, un département.* ASSAINIR *un pays marécageux.* ASSAINIR *une ville, un quartier, une rue.* ASSAINIR *un hôpital, une prison, un logement. La science a aujourd'hui mille moyens pour* ASSAINIR *les hôpitaux. La science a accompli de véritables prodiges pour* ASSAINIR *les locaux insalubres.* (J. Simon.) *A Paris, des milliers de fontaines lavent et* ASSAINISSENT *les rues et les places publiques.* (Lélut.)

—Fig. Rendre pur au point de vue de la morale : *Il embellit les fêtes de l'opulence et* ASSAINIT *les joies du peuple.* (Villem.) *La médecine ne possède pas les moyens d'*ASSAINIR *les esprits aussi facilement que les corps.* (Barbé.)

**S'assainir**, v. pr. Etre assaini, devenir sain : *Les vallées* S'ASSAINISSENT *par la culture. Ces contrées* S'ASSAINISSENT *de jour en jour.*

— **Antonymes.** Empester, empoisonner, infecter.

**ASSAINISSANT** (a-sè-ni-san) part. prés. du v. Assainir : *On moralise le peuple en* ASSAINISSANT *ses habitations.*

**ASSAINISSANT, ANTE** adj. (a-sè-ni-san, an-te — rad. *assainir*). Qui assainit, qui est propre à rendre sain : *Les propriétés* ASSAINISSANTES *du chlorure de chaux.*

— Fig. : *Les cours du soir faits aux ouvriers dans les grandes villes sont* ASSAINISSANTS.

**ASSAINISSEMENT** s. m. (a-sè-ni-se-man — rad. *assainir*). Action d'assainir, état de ce qui est assaini : *L'*ASSAINISSEMENT *d'un pays marécageux. L'*ASSAINISSEMENT *d'une localité, d'une prison, d'un hôpital. L'*ASSAINISSEMENT *des bas quartiers d'une ville. Les* ASSAINISSEMENTS *des terrains entrepris sans les précaution nécessaires ont souvent donné la mort à des milliers d'hommes.* (Cabanis.) *La végétation est, dans les campagnes, un puissant agent d'*ASSAINISSEMENT. (Lélut.)

— Fig. Action de rendre pur au point de vue de la morale : *L'*ASSAINISSEMENT *du théâtre ne serait pas indigne du héros qui nettoya les étables d'Augias.*

— **Encycl.** Agric. et hyg. *L'assainissement* des terres et des habitations mérite d'être classé parmi les objets les plus importants de l'agriculture. Que de terrains incultes deviendraient fertiles si l'on prenait la peine de les assainir! Que de richesses les eaux stagnantes des marécages dérobent au pays! Nous avons encore en France des milliers d'hectares improductifs qui, au moyen de quelques capitaux, seraient transformés en terres labourables, et nul ne songe à rendre à la culture ces parties abandonnées de notre belle France! Aucune entreprise industrielle ne serait capable de balancer les bénéfices d'un desséchement dans nos départements du Centre, où ces terrains seraient aliénés à vil prix par des propriétaires peu aisés? Il n'est pas moins important d'assainir les habitations que les terres. Le mauvais état des bâtiments d'exploitation exerce la plus funeste influence sur la santé du bétail. Des propriétés sont, pour cette seule raison, affermées bien au-dessous de leur valeur, parce que personne ne se soucie de courir les chances d'une exploitation ruineuse. Combien de fois n'a-t-on pas vu et ne voit-on pas tous les jours les plus beaux troupeaux décimés, et quelquefois emportés tout entiers par des épizooties dont on ignore la cause? L'origine de ces malheurs, trop souvent irréparables pour les fermiers peu aisés, ne doit pas être cherchée ailleurs que dans l'état d'insalubrité où l'incurie du propriétaire laisse les bâtiments d'exploitation; et, en cela, le propriétaire n'est jamais seul coupable. Presque toujours, au contraire, surtout dans les pays pauvres, le fermier laisse les alentours des bâtiments, l'intérieur des étables et de sa maison dans un état de malpropreté qui double les dangers d'infection et d'épidémie.

*L'assainissement* des terres et des habitations, si important, comme on le voit, en agriculture, ne l'est pas moins au point de vue de l'hygiène publique. Une grande partie des maladies n'ont pas d'autre source que l'insalubrité de l'air. Dans les villes, comme dans les campagnes, les émanations délétères produites par le séjour des eaux dormantes, l'accumulation des détritus animaux ou végétaux autour des bâtiments, une aération insuffisante, sont les causes qui altèrent la santé de l'homme et abrégent sa vie. Cela est surtout vrai dans les grandes villes, où l'entassement de la population centuple les dangers provenant des mauvaises qualités de l'air.

Les ouvriers qui exercent certains métiers insalubres, tous ceux qui travaillent le cuivre, le plomb, le mercure, sont particulièrement exposés à une foule de maladies qui ne peuvent être conjurées que par l'*assainissement* des ateliers. On emploie, pour cela, deux moyens également énergiques : le premier consiste à expulser au dehors par la ventilation les exhalaisons nuisibles; la ventilation peut s'opérer dans certains cas au moyen de courants d'air convenablement ménagés; dans d'autres cas, où l'abondance des miasmes délétères, la disposition des bâtiments et des lieux environnants ne permettent pas de recourir à cette ventilation naturelle, on se sert d'appareils spéciaux, appelés ventilateurs. Le second moyen consiste à attaquer directement et à détruire les exhalaisons nuisibles par les réactifs chimiques; il est surtout employé lorsque la ventilation ne parviendrait à désinfecter les ateliers, les manufactures, les abattoirs, etc., qu'au préjudice des lieux circonvoisins. Parmi les réactifs chimiques, les plus fréquemment employés pour leurs qualités désinfectantes sont l'acide nitrique et surtout le chlore et ses composés, particulièrement le chlorure de chaux.

Si l'on veut se faire une idée de l'influence que peut avoir l'*assainissement* des habitations sur la durée de la vie humaine, on n'a qu'à considérer l'état actuel de la ville de Paris. Depuis quinze ans, la capitale de la France a vu augmenter sa population, et, contrairement à ce qui aurait dû avoir lieu, la mortalité a diminué, la durée de la vie moyenne a été prolongée de plusieurs années. Ce résultat si important est dû, sans aucun doute, aux immenses travaux qui ont, depuis quelques années, transformé cette cité, et surtout au percement des nouvelles rues qui font circuler un air pur dans les quartiers les plus populeux; enfin à l'heureux établissement des squares disséminés aujourd'hui sur toute la surface de la capitale.

**ASSAINISSEUR** s. m. (a-sè-ni-seur — rad. *assainir*). Agric. Machine employée pour nettoyer les grains.

**ASSAISONNANT** (a-sè-zo-nan) part. prés. du v. Assaisonner : *En* ASSAISONNANT *les mets, on doit se préoccuper de l'hygiène autant que du goût.*

**ASSAISONNANT, ANTE** adj. (a-sè-zo-nan, an-te — rad. *assaisonner*). Qui assaisonne, qui sert d'assaisonnement.

— Econ. agric. *Plantes assaisonnantes*, Plantes savoureuses ou odorantes, d'un goût relevé, qui excitent l'appétit des bestiaux. Elles sont amères, acidules ou aromatiques.

**ASSAISONNÉ, ÉE** (a-sè-zo-né) part. pass. du v. Assaisonner : *Mets bien* ASSAISONNÉ, *trop* ASSAISONNÉ. *Légumes* ASSAISONNÉS *au beurre, au jus, à l'huile. On s'accoutume tellement aux choses de haut goût, que les viandes communes et simplement* ASSAISONNÉES *deviennent fades et insipides.* (Fén.) *Nous ouvrons nos sacs, nous en tirons le pain, le fromage, quelquefois les œufs durs,* ASSAISONNÉS *de gros grains de sel gris.* (Lamart.) *Il me semblait qu'il entrait dans le plan de mes bourreaux d'exaspérer ma soif, car la nourriture contenue dans le plat était une viande cruellement* ASSAISONNÉE. (Baudelaire.)

— Par anal. Relevé, rendu appétissant par une circonstance particulière : *Un mets grossier,* ASSAISONNÉ *par l'appétit, est préférable à toutes les friandises qu'affadit le dégoût. Quand les châtaignes sont cuites, nous les dévorons toutes fumantes,* ASSAISONNÉES *de l'orgueil de la découverte et du charme du larcin.* (Lamart.)

— Fig. Qui emprunte à une circonstance quelque chose d'agréable et de piquant : *Compliment mal* ASSAISONNÉ. *Discours* ASSAISONNÉ *de plaisanteries. Anecdote* ASSAISONNÉE *d'esprit. Il faudrait être parfaite, c'est-à-dire n'avoir point d'amour-propre, pour être insensible à des louanges si bien* ASSAISONNÉES. (Mme de Sév.) *Canillac avait la parole toujours* ASSAISONNÉE *d'un sel fin, souvent piquant.* (St-Sim.) *Le repas fut* ASSAISONNÉ *de mille discours agréables.* (Le Sage.) *Il faut que les éloges soient bien mal* ASSAISONNÉS *pour que nous les trouvions insipides.* (Boiste.) *Le plaisir doit être* ASSAISONNÉ *de raison.* (J. Janin.)

Qu'est-ce qu'esprit? Raison *assaisonnée.*
J.-B. ROUSSEAU.

‖ Qui a du piquant dans les discours et les manières : *Ah! que toute sa personne est* ASSAISONNÉE! *que sa physionomie est spirituelle! que sa vivacité lui sied bien!* (Mme de Sév.)

— En mauvaise part. Rempli, accompagné, parsemé, gâté par : *Est-il un esprit si affamé de plaisanterie qu'il puisse tâter des fadaises dont cette comédie est* ASSAISONNÉE? (Mol.) *C'est Burke qui a prononcé ce discours* ASSAISONNÉ *de la raillerie la plus amère.* (Villem.) *Les soupers de Borgia sont d'effroyables débauches* ASSAISONNÉES *d'empoisonnements.* (V. Hugo.)

**ASSAISONNEMENT** s. m. (a-sè-zo-ne-man — rad. *assaisonner*). Action, manière d'assaisonner les mets : *L'*ASSAISONNEMENT *d'une salade. L'*ASSAISONNEMENT *d'une sauce. Le cuisinier a manqué l'*ASSAISONNEMENT *de la matelote. Il apportait un soin minutieux à l'*ASSAISONNEMENT *de ce mets.* (G. Sand.) ‖ Substance qu'on emploie pour assaisonner : *Le sel, le poivre, la moutarde, sont les* ASSAISONNEMENTS *les plus ordinaires. Certains cénobites ne mangeaient que des légumes sans aucun* ASSAISONNEMENT. *La sensualité a rendu nécessaires les* ASSAISONNEMENTS, *inconnus dans l'enfance de la société.* (Encycl.) *Le beurre est l'*ASSAISONNEMENT *de la plupart de nos mets.* (Buff.) *Le sel est de premier besoin pour les animaux ruminants; il sert d'*ASSAISONNEMENT *à leur insipide nourriture.* (Chaptal.) *Le sucre est en même temps aliment et* ASSAISONNEMENT. (Fourcroy.) *Les condiments sont des* ASSAISONNEMENTS *qui protégent la digestion contre elle-même.* (Raspail.)

— Par anal. Ce qui fait paraître un mets plus savoureux : *L'appétit est le plus indispensable de tous les* ASSAISONNEMENTS. *Les mets les plus exquis manquent toujours d'un* ASSAISONNEMENT *qu'on n'apporte pas avec eux et qu'aucun cuisinier ne leur donne : l'air du climat qui les a produits.* (J.-J. Rouss.)

— Fig. Ce qui donne un charme, un agrément piquant à quelque chose : *Il y a d'assez bonnes choses dans ce livre, mais il y manque l'*ASSAISONNEMENT. (Acad.) *La sagesse toute crue fait mal au cœur : il y faut un peu d'*ASSAISONNEMENT. (J.-L. de Balz.) *La médisance a été de tout temps l'*ASSAISONNEMENT *des conversations.* (Bourdal.) *C'est un merveilleux* ASSAISONNEMENT *aux plaisirs qu'on goûte que la présence des gens qu'on aime.* (Mol.) *On est si avide de louanges qu'on les reçoit sans tous les* ASSAISONNEMENTS *qu'elles devraient avoir.* (Fonten.) *Il faut que l'abstinence serve d'*ASSAISONNEMENT *à la volupté.* (Mass.) *Qu'il y ait dans nos paroles un* ASSAISONNEMENT *de grâce et de sel.* (Fléch.) *La diversité de sentiment est l'âme de la vie et l'*ASSAISONNEMENT *même de l'amitié.* (Lamotte.) *La joie est le meilleur* ASSAISONNEMENT *des festins.* (Le Sage.) *L'imagination donne seule aux plaisirs l'*ASSAISONNEMENT *qui en fait tout le prix.* (Condillac.) *La flatterie, quel qu'en soit l'*ASSAISONNEMENT, *est un mets du goût de tout le monde.* (S. Dubay.)

— En mauvaise part. Ce qui accompagne et dépare des discours ou des actions : *On ne manqua pas de dire que j'étais un carliste déguisé; mes commettants m'exclurent de leurs suffrages, lors de la réélection, avec force injures, calomnies et menus* ASSAISONNEMENTS *d'usage.* (Cormen.)

— **Encycl.** Hyg. I. — « Les *assaisonnements* ou condiments, dit M. Michel Lévy, sont essentiellement caractérisés par la propriété de stimuler les organes de l'odorat, du goût, de l'insalivation, de la digestion; ils concourent au but final de la nutrition en provoquant, dans la mesure nécessaire, les forces et les sécrétions qui doivent agir sur la matière assimilable; ils satisfont en même temps au besoin physiologique de stimulation qui varie suivant les climats, et il est impossible de ne pas reconnaître un rapport admirable entre la distribution des substances condimentaires sur le globe et les convenances générales du régime des nations. » Il n'y a pas de ligne de démarcation tranchée entre les substances qui servent d'aliment et celles qui servent d'*assaisonnement*. La propriété de nourrir et celle de plaire au goût, loin de s'exclure l'une l'autre, coexistent au contraire dans la plupart des cas. Parmi les *assaisonnements*, il y en a peu qui ne contribuent pas, dans une certaine mesure, à réparer les pertes de l'économie animale, et qui soient strictement bornés à produire une impression sensuelle. Ainsi on ne saurait définir l'*assaisonnement* par opposition à l'aliment, pas plus que l'aliment par opposition à la boisson. Ce qui est vrai, c'est que les *assaisonnements*, alimentaires ou non, agissent principalement sur le système nerveux, et correspondent surtout à ce qu'il y a de dynamique dans l'acte de la chymification. Il est à remarquer qu'une dose de condiment, de sucre, par exemple, poussée directement dans l'estomac du chien par une fistule artificielle, est loin d'exciter la sécrétion du sac gastrique dans la même mesure que si elle est avalée par l'animal, après avoir été explorée par le goût et diluée par la salive; il y a là une relation sympathique entre les impressions gustatives et la sécrétion de la salive et du suc gastrique.

II. — Les *assaisonnements* sont simples ou composés : ceux-là, dons de la nature; ceux-ci, œuvres de l'art culinaire. Les *assaisonnements* simples peuvent se diviser en sept classes : *assaisonnements salins, acides, âcres, aromatiques, aromatico-âcres, sucrés, gras.*

*Assaisonnements salins.* C'est le sel marin (chlorure de sodium) et le nitre ou salpêtre (nitrate de potasse). Ce dernier est fort peu usité; les cuisiniers ne s'en servent guère pour autre chose que le *bœuf à la mode*. En revanche, le sel entre dans la plupart des préparations culinaires; il figure même constamment sur les tables les plus pauvres, comme sur les plus riches; c'est, sans contredit, l'*assaisonnement* par excellence, le meilleur et le plus sain. « Aussi, dit Requin, a-t-il été hautement préconisé par cette école de Salerne qui dicta les lois de l'hygiène à l'Europe du moyen âge. » Le célèbre médecin Cardan, dans son traité *De Sanitate tuenda*, élève jusqu'à l'hyperbole les louanges du sel : « Telle est, dit-il, la vertu et la nature du sel, que, par lui, le cadavre est garanti de la corruption putride et le corps vivant préservé, ou peu s'en faut, de toute maladie. (*Tanta etiam est vis atque natura salis, ut quibus admiscetur, si mortua sint, a putri corruptione tueatur; si vero viventia, ab omni fere morbo vindicet.*) » Sans pousser aussi loin le lyrisme, Haller remarque que presque toutes les nations font usage du sel, que la plupart des animaux, et parmi les animaux tous les ruminants, le recherchent avec avidité et s'en trouvent bien; ce qui prouve qu'il y a dans le sel un principe qui convient à la nature animale. (*Videtur omnino aliquid in sale esse quod naturæ animalis conveniat; nam pene omnes gentes sale utuntur, et etiam bruta animalia pleraque, certe quæ ruminant, sale delectantur et ab ejus usu bene habent.*) » La chimie a montré le rôle alimentaire du sel marin. Comme *assaisonnement*, il excite modérément la muqueuse buccale, augmente la sécrétion de la salive et du mucus, et provoque l'appétit. La stimulation se propage, dans le même mode, à l'estomac; la circulation capillaire est activée dans la muqueuse stomacale; les fluides gastriques sont versés avec plus d'abondance; une digestion plus complète procure au corps une plus grande somme d'aliments nutritifs. Un repas non assaisonné de sel pèse sur l'estomac; en d'autres termes, les aliments ingérés se ramollissent lentement et imparfaitement, versent dans l'appareil circulatoire une moindre quantité de principes alibiles, fournissent plus de résidu. L'abus du sel a été considéré comme la source de certaines maladies, notamment du scorbut; mais cette affection est plutôt due à l'humidité, à l'insalubrité de l'air, à l'uniformité et à l'insuffisance du régime. La privation de sel est surtout fâcheuse pour les individus qui se nourrissent principalement de matières féculentes, leurs digestions en sont plus laborieuses et s'accompagnent d'un plus grand dégagement de gaz.

*Assaisonnements acides.* Le vinaigre, le verjus, le citron, l'oseille, etc., constituent les *assaisonnements* acides. Pris en quantité très-modérée, et très-étendus, ces condiments excitent les glandes salivaires, réveillent l'appétit, tempèrent la soif, ajoutent leur puissance dissolvante à celle du suc gastrique, contribuent à rendre plus digestibles certaines substances, notamment les mucilagineuses, sollicitent le mouvement péristaltique, et déterminent, par cette raison, des évacuations alvines plus fréquentes.

*Assaisonnements âcres.* Cette classe de condiments comprend un certain nombre de produits végétaux appartenant surtout, les uns à la famille des liliacées, les autres à la famille des crucifères. La famille des liliacées nous fournit les diverses espèces du genre *allium*, l'ail proprement dit, le poireau, l'oignon, l'échalote, la civette, la ciboule, la rocambole. L'ail contient un principe qui produit dans la bouche une cuisson vive suivie d'une salivation abondante, imprime une stimulation énergique à l'estomac et facilite la digestion des substances les plus grossières. La rocambole et l'échalote sont les bulbes qui, par leur action, ressemblent le plus à l'ail. Les crucifères fournissent la moutarde, le cochléaria, le raifort, le radis, le cresson. Ces condiments appartiennent aux climats tempérés et au nord. Il faut en rapprocher les câpres, boutons des fleurs du câprier commun, de la famille des capparidées, si voisine de celle des crucifères, et les fleurs et les fruits de la capucine, de la famille des tropœolées, les uns et les autres confits habituellement dans le vinaigre.

*Assaisonnements aromatiques.* Il y en a beaucoup d'indigènes, comme le persil et le cerfeuil, de la famille des ombellifères; la pimprenelle, de celle des rosacées; le thym, le romarin, le serpolet, de celle des labiées. Les plus remarquables et les plus estimés sont exotiques : ce sont la vanille, la cannelle, les clous de girofle, etc.

*Assaisonnements aromatico-âcres.* Il faut ici placer en première ligne le poivre, fourni par les baies du *piper nigrum*, et qui va de pair avec le sel sur nos tables. « Le poivre, dit M. Michel Lévy, que les peuples équatoriaux prodiguent jusque dans leurs boissons, trace un sillon de chaleur brûlante de la bouche à l'estomac, il sollicite avec énergie les forces digestives; aussi son usage est-il opportun en toute alimentation fade, lourde, indigeste (cardons, choux-fleurs, concombres, parties tendineuses, poissons huileux). » Après le poivre, viennent la noix muscade, drupe du muscadier aromatique; le macis, arille de cette même drupe, dont la saveur est moins piquante et plus aromatique que celle de la noix muscade; le gingembre, racine desséchée du gingembre officinal, le piment ou poivre long, fait du *capsicum annuum* qui doit ses propriétés à une résine âcre nommée capsicine, et dont un demi-grain répandu en fumée dans une chambre suffit pour provoquer la toux et l'éternument.

*Assaisonnements sucrés.* Insuffisant comme aliment, le sucre convient comme *assaisonnement* à tous les âges, à tous les tempéraments, à tous les climats. La nature semble nous indiquer ses propriétés condimenteuses en nous le montrant combiné presque toujours avec les gommes, les mucilages, les substances fades, aqueuses, féculentes, acides. Recherché de tous les animaux, il excite dans son trajet, depuis la bouche jusqu'à l'estomac, une sensation de chaleur douce et une sécrétion assez abondante de fluides muqueux; il stimule légèrement l'estomac, rend la digestion plus prompte, donne peu de résidu.

*Assaisonnements gras.* Ce sont les diverses huiles comestibles (huiles d'olives, de noix, d'amandes douces, etc.), les graisses et le beurre. Ces différentes substances ne deviennent condimentaires que par l'artifice des préparations et presque toujours sont associées à d'autres *assaisonnements*, tels que sel, aromates, sucre, etc.

Les *assaisonnements* composés sont dus ou à une façon particulière de préparer des substances qui, de leur nature, sont de véritables aliments, ou à une combinaison plus ou moins complexe des *assaisonnements* simples. A la première espèce appartiennent les divers poissons marinés, le thon, les anchois, les sardines, le caviar (œufs de poisson confits dans l'huile), les huîtres marinées, les viandes fumées, etc., substances essentiellement alimentaires, sans aucun doute, mais qui, par suite de leur genre de préparations, possèdent un très-haut degré de puissance condimenteuse, et, partant, se consomment à doses médiocres, moins pour contribuer à réparer directement les pertes de l'économie que pour aiguiser l'appétit, exciter la soif et stimuler la digestion. Quant aux *assaisonnements* composés de la seconde espèce, les compositions gastronomiques qu'ils comprennent sont si nombreuses et si variées que nous ne pouvons songer à les énumérer. « Combien de vinaigres aromatiques, dit Requin, les uns à l'ail, les autres à l'estragon, ceux-ci à la rose, ceux-là à la fleur d'oranger, etc.! Et ne peut-on pas en créer une infinie variété par le concours de tels ou tels ingrédients? N'en est-il pas de même à l'égard de la moutarde?... Comme elle se diversifie en combinaisons compliquées pour le service des gourmets! Enfin n'est-ce pas un champ sans limites pour l'art culinaire, que la confection de tant de sauces différentes qui servent d'accompagnement aux mets? »

III. — En quelle estime l'hygiène doit-elle tenir les *assaisonnements?* Certains médecins et philosophes les proscrivent en masse et sans restriction aucune. L'usage des *assaisonnements*, disent-ils, n'est pas naturel; de pareils ingrédients, en créant un appétit et une soif factices, conduisent à l'intempérance dans le boire et dans le manger et à toutes les maladies qui résultent de l'intempérance. Les épices brûlent les entrailles, ruinent l'estomac, surexcitent les nerfs. « Nous avons dans la société, écrit Diderot (*Encyclopédie*, art. *Assaisonnement*) deux ordres de personnes, les médecins et les cuisiniers, dont les uns travaillent sans cesse à conserver notre santé, et les autres à la détruire, avec cette différence que les derniers sont plus sûrs de leur fait que les premiers. » La science est loin d'accepter cet arrêt : elle condamne l'abus des *assaisonnements*, mais elle en explique et en justifie l'usage. A ceux qui invoquent la nature, elle montre la prédilection des animaux carnivores pour le sang, la plus salée de toutes les parties du corps, l'avidité des herbivores pour le sel marin, pour les murs salpêtrés, pour l'urine humaine, etc., l'instinct qui détourne l'homme des substances insipides et qui le dirige vers l'emploi des moyens propres à rehausser le goût des aliments. C'est très-naturellement que nous appelons les substances qui activent la sécrétion de la salive et du suc gastrique, accélèrent et perfectionnent la digestion, et augmentent ainsi le temps et la force disponibles pour le travail.

Le choix des *assaisonnements* doit varier, d'une part, suivant les climats et les localités, de l'autre, suivant les conditions individuelles d'âge, de sexe, de tempérament, etc. A l'indigène des tropiques conviennent les condiments âcres et caustiques. La nature, en lui prodiguant les poivres, les piments, la muscade, semble lui conseiller l'usage de ces substances propres à réveiller la langueur de ses fonctions digestives. Aux habitants des régions humides et froides les condiments antiscorbutiques, tels que le raifort, le radis, la moutarde, etc. Les bilieux et les nerveux doivent repousser les *assaisonnements* âcres, qui conviennent aux lymphatiques. Si le vieillard a besoin de réveiller son palais et son estomac, il n'est pour l'enfant qu'un seul condiment, le sucre.

**ASSAISONNER** v. a. ou tr. (a-sè-zo-né — rad. *saison*, c'est-à-dire faire venir en son temps, en sa saison, faire venir à bien. Tel était le sens primitif de ce mot, ainsi que le prouvent les exemples suivants de Dubelloy : *L'espic jaunit en grains que le chaud* ASSAISONNE. *Mais ne peult-on l'amour* ASSAISONNER, *comme les fruicts, et par art luy donner maturité?* Une chose venue en sa saison étant d'ordinaire une chose excellente, la signification du mot a pris de l'extension, et est devenue synonyme de perfectionner, rendre meilleur. M. Scheler, dans son *Dictionnaire étymologique*, n'est pas éloigné de croire que ce mot vient du lat. *assatio*, manière de cuire, de *assare*, cuire, rôtir, et cette étymologie nous paraît assez conforme à la règle de dérivation des mots). En parlant d'un mets, l'accommoder, y ajouter des ingrédients propres à en relever le goût : ASSAISONNER *un ragoût.* ASSAISONNER *une salade. Ce cuisinier* ASSAISONNE *bien les viandes.* (Acad.) *Les méchants cuisiniers ne savent rien* ASSAISONNER *avec justesse.* (Fén.) *Les Grecs et les Romains, qui étaient moins avancés que nous dans l'art d'*ASSAISONNER *le poisson, n'en faisaient pas moins très-grand cas.* (Brill.-Sav.) *Les jeunes gens vantèrent jusqu'à l'exagération le mérite de la salade qu'il* AVAIT ASSAISONNÉE *pour eux.* (Brill.-Sav.) ‖ Servir à relever le goût de : *Le sel* ASSAISONNE *tous nos aliments. Ici, les eaux sont douces pour désaltérer l'homme; là, elles ont un sel qui* ASSAISONNE *et rend incorruptibles nos aliments.* (Fén.)

— Par anal. Faire trouver savoureux : *L'appétit et l'exercice* ASSAISONNENT *les mets les plus grossiers. Les aliments les plus simples soutiennent et renouvellent la vie du corps quand l'appétit les* ASSAISONNE, *et que les organes sont neufs et sains.* (Lamart.)

L'homme se nourrissait sans art et sans apprêts,
Et le seul appétit *assaisonnait* ses mets.
BERCHOUX.

— Fig. Donner de l'agrément, du piquant, à ce que l'on dit, à ce que l'on écrit, à ce que l'on fait : ASSAISONNER *une louange, un compliment. Le cardinal de Richelieu n'était pas libéral, mais il donnait plus qu'il ne promettait, et il* ASSAISONNAIT *admirablement les bienfaits.* (C. de Retz.) *Les anciens se piquaient d'*ASSAISONNER *leurs ouvrages de ce sel attique qui était d'un goût exquis.* (St-Evrem.) *Il n'y a rien de si ridicule et de si impertinent qu'on ne fasse avaler, lorsqu'on l'*ASSAISONNE *de louanges.* (Mol.) *Ces adulateurs à outrance, ces flatteurs insipides, n'*ASSAISONNENT *d'aucun sel les louanges qu'ils donnent.* (Mol.) *La défense est un charme : on dit qu'elle* ASSAISONNE *les plaisirs.* (La Font.) *La sagesse sait* ASSAISONNER *les plaisirs pour les rendre durables.* (Fén.) *Il faut* ASSAISONNER *un service de ce qui peut le rendre obligeant sans le faire valoir.* (Fén.) *Un art d'*ASSAISONNER *les grâces qui touchait plus que les grâces mêmes.* (Mass.) *Quand on fait du bien on l'*ASSAISONNE *d'agrément.* (Mme de Sév.) *A-t-elle quelque bon mot à débiter, elle l'*ASSAISONNE *d'un sourire malin et plein de charme.* (Le Sage.) *Ce ne sont pas les divertissements qui nous manquent, mais l'art de les* ASSAISONNER. (J.-J. Rouss.) *La franchise guerrière et la douce familiarité* ASSAISONNAIENT *leurs entretiens.* (Thomas.) *Un entretien languit, si la médisance ne l'*ASSAISONNE. (Bridaine.) *Il y a mille manières d'apprêter et d'*ASSAISONNER *la parole.* (J. Joubert.)

Tu sais *assaisonner* des voluptés perfides.
LAMARTINE.

La satire, en leçons, en nouveautés fertile,
Sait seule *assaisonner* le plaisant et l'utile.
BOILEAU.

. . . . . . . . Il faut dans la vie
*Assaisonner* l'amour d'un peu de jalousie.
REGNARD.

L'esprit fait grand plaisir, je n'en disconviens pas,
Mais j'en fais toujours peu de cas,
Si le bon sens ne l'*assaisonne*.
Mme DESHOULIÈRES.

— Techn. Signifiait anciennement préparer le bois destiné à faire les arcs et les flèches, ce qui consistait à le tenir pendant quelque temps plongé dans l'eau, puis à le sécher au feu.

**S'assaisonner**, v. pr. Etre assaisonné : *Dans le midi de la France, la plupart des mets* S'ASSAISONNENT *avec de l'ail.*

— Fig. Etre employé, mis en œuvre avec certains accompagnements : *La vengeance* SE *doit* ASSAISONNER *à diverses sauces.* (V. Hugo.)

**ASSAISONNEUR, EUSE** s. (a-sè-zo-neur, eu-ze — rad. *assaisonner*). Celui, celle qui assaisonne : *Un* ASSAISONNEUR *de merluches.* Fam.

— Le masculin s'employait autrefois comme synonyme de cuisinier : *Les cabaretiers et les hôteliers chez qui on venait manger et boire devaient aussi observer ces statuts dressés pour les* ASSAISONNEURS. (Fr. Michel.)

**ASSAKI** s. f. (ass-sa-ki — mot arabe formé de l'art. *al*, et *sâki*, échanson). Titre de la sultane favorite du Grand-Seigneur : *Plus invisible qu'une* ASSAKI *au fond du harem...* (Th. Gaut.) ‖ On écrit aussi KHACÉKI.

**ASSAKI** (Georges), littérateur moldave, né à Jassy en 1788. Il a rempli un grand nombre de fonctions publiques dans son pays. A la fois poëte, historien et publiciste, il est regardé comme un des pères de la littérature moderne de la Roumanie. Comme homme politique, il a, pendant sept ans, représenté son gouvernement à la cour de Vienne, et collaboré ensuite à la rédaction du statut organique de la Moldavie. Ce dernier service lui valut, de la part du czar, le titre de chevalier de Saint-Vladimir, celui d'archiviste de l'Etat, et peut-être la direction des affaires étrangères de son pays, qui lui fut donnée en 1856, car, par un talent exceptionnel, il avait su se concilier à la fois la reconnaissance du czar et celle du sultan. Comme écrivain, on lui doit plusieurs pièces de théâtre, un grand nombre de traductions de pièces françaises et allemandes, une histoire de Russie en 2 vol. in-8°, un volume de poésies en diverses langues. Il a dirigé jusqu'à quatre revues littéraires, et était en dernier lieu rédacteur propriétaire de la *Gazette de Moldavie*, journal officiel. M. Assaki est membre de l'Académie de Rome.

**ASSALI, IE** (a-sa-li) part. pass. du v. Assalir : *Mets* ASSALI.

**ASSALIMENT** s. m. (a-sa-li-man — rad. *assalir*). Art culin. Action d'assalir un mets, d'y mettre du sel. ‖ Signifie aussi, Défense de faire boire les bestiaux dans les marais salants.

**ASSALINI** (Pierre), médecin, né à Modène vers 1765, mort en 1840. Il fit partie de l'expédition d'Egypte, et, plus tard, fut nommé par l'empereur premier chirurgien de la cour, et chirurgien ordinaire du vice-roi d'Italie, directeur de l'Institut des sages-femmes et des orphelins, à Milan, enfin chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Ambroise, dans la même ville. Il publia, en 1811, de bonnes *Observations sur la peste*, et un ouvrage sur les maladies des yeux. On lui doit encore des observations sur la fièvre jaune qui régna à Cadix, sur la dyssenterie, sur le phénomène du mirage, etc. Il s'occupa aussi des accouchements et perfectionna le forceps et l'opération césarienne. Il fit partie de l'expédition de Russie, pendant laquelle il eut les extrémités gelées, et remplit ensuite, dans sa patrie, les fonctions de professeur de chirurgie clinique.

**ASSALIR** v. a. ou tr. (a-sa-lir — du lat. *ad*, à; *sal*, sel). Art culin. Mettre du sel à : ASSALIR *le pot-au-feu.* Vieux mot.

**ASSAM**, contrée de l'Inde anglaise, qui forme, entre les 26° et 28° lat. N., et 87°-95° long. E., une longue vallée encaissée par des montagnes boisées, et arrosée par le Brahmapoutre et plusieurs de ses affluents, presque tous navigables. L'Assam, borné au N. et à l'E. par le Thibet, au S. par l'empire Birman, et à l'O. par le Bengale, a une superficie de 47,000 kilom. car., et une population d'environ un million d'habitants divisés en deux races différentes : l'une, au teint olivâtre, se rapprochant des nègres d'Abyssinie, habite le sud; l'autre, qui a la peau blanche, prédomine dans le nord. Leur idiome est un dialecte de l'indoustani, assimilé au bengali par William Jones, et leur culte est le brahmanisme. Le climat est très-insalubre, à cause des pluies périodiques, auxquelles succèdent de fortes chaleurs; mais le sol est très-fertile en riz, légumes, arbres à fruits, orangers, bananiers, etc.; le ver à soie, vivant et se multipliant sur les mûriers sans le soin de l'homme, produit en abondance une soie d'une qualité excellente, employée aux vêtements d'une partie de la population. La fabrication de cette soie, l'exploitation des paillettes d'or que roulent plusieurs cours d'eau de cette contrée, et celle de quelques mines de plomb, de fer et de houille, ainsi que le sel de plusieurs sources salées, constituent l'industrie manufacturière et commerciale de l'Assam. Ce pays jouissait jadis d'une autonomie complète, mais en 1820 il fut envahi par les Birmans, qui le cédèrent aux Anglais en 1826. Actuellement, il forme trois divisions administratives : le Haut-Assam, ch.-lieu Djorhat; le Bas-Assam, ch.-lieu Gohali, soumis à l'administration anglaise, et l'Assam-Central, gouverné par un rajah tributaire et surveillé de près par les agents britanniques.

**AS-SAMAANI**, historien et poëte mahométan, né dans le Khorassan en 1113, mort en 1166. Son ouvrage le plus connu, du moins en Occident, est une *Histoire de Bagdad* en 15 vol.